

DEMANDE DE REMBOURSEMENT
DE FRAIS

Mme, Melle, Mr :

Adresse :

Code postal : Ville :

MOTIF DU DEPLACEMENT OU MISSION : Date :
 Membres du CA Mission(s)

RESERVE
A LA
COMPTABILITE

N° Pièce :

DIVERS MOYENS DE DEPLACEMENT (SNCF, avion, etc...)

Nature du transport	Dates	Lieu / Départ	Lieu / Arrivée	Montant €
Totaux ①				

Compte de charges :

625

DEPLACEMENT VOITURE

Motif	Dates	Lieu / Départ	Lieu / Arrivée	Nb Km AR
Taux kilométrique :			Totaux Km	
- Remboursement des frais = 0,150 €			Taux au Km	
- Abandon des frais = 0,308 €			Totaux ②	

Autres cptes charges :

6

AUTRES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS (hôtels, péage, parking, etc ...)

Nature	Dates	Nombre	Prix unitaire	Total €
Totaux ③				

TOTAL A PAYER**(①+②+③)**

Joindre à la présente les originaux des pièces justificatives (convocation ou lettre de mission et ticket, billets, factures, etc ...)

Choisir le type de remboursement :
 Je choisis le remboursement des frais engagés
 J'abandonne les frais engagé au bénéfice de l'US Talence Badminton

*(L'US Talence Badminton remet un reçu de don conformément au formulaire Cerfa 11580*3)*

Date :

Visa du Président :

Signature du demandeur :

Trésorier :

Payé le :

Mode de paiement :

Visa :

Afin de déterminer quels types de frais sont remboursables, vous vous référerez à la page 2 de cette annexe.

Modalités et conditions pour le remboursement des frais

Remboursement des frais	Abandon des frais
<p><u>Avantages Club :</u> Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les joueurs (ou le représentant légal pour les mineurs) selon les modalités définies dans les avantages club. N1/N2/N3 = 250€ / saison (125€ max par tournoi).</p>	<p><u>Avantages Club :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour les joueurs (ou le représentant légal pour les mineurs) selon les modalités définies dans les avantages club. N1/N2/N3 = 250€ / saison (125€ max par tournoi).</p>
<p><u>Interclub Régional :</u> Remboursement des frais de déplacement pour le groupe lors des rencontres hors département.</p>	<p><u>Interclub Régional :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour le groupe lors des rencontres hors département.</p>
<p><u>Compétitions Jeunes :</u> Remboursement des frais de déplacement pour toutes les compétitions jeunes (TNJ, TIJ, Top Elite, Championnat d'Aquitaine) hors département.</p>	<p><u>Compétitions Jeunes :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour toutes les compétitions jeunes (TNJ, TIJ, Top Elite, Championnat d'Aquitaine) hors département.</p>
<p><u>Membres du CA :</u> Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les membres du CA représentant le Club hors du département.</p>	<p><u>Membres du CA :</u> Abandon des frais de déplacement et d'hébergement pour les membres du CA représentant le Club hors du département.</p>